



# MAÎTRISER LA RÉGLEMENTATION APPLICABLE AUX ORGANISMES DE FORMATION POUR SÉCURISER SON ACTIVITÉ (FORMATION INTÉGRANT LES DERNIÈRES ÉVOLUTIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES)



## OBJECTIFS

- Comprendre et intégrer les principales obligations légales et réglementaires imposées aux OF
- Evaluer le niveau de conformité de son propre OF et identifier les points à faire évoluer.
- Acquérir la méthodologie et les outils pour mettre son OF en conformité avec la législation



## PUBLIC

Dirigeant et gestionnaire d'organismes de formation (présentiel ou blended-learning).



## PRE-REQUIS

Disposer d'une expérience suffisante dans la direction et/ou la gestion d'un organisme de formation



## MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Approche fondée sur l'alternance de cas concrets, d'apports pratiques et théoriques actualisés
- Support d'animation remis sous forme de dossier avec zone pour la prise de note.
- Dossier technique complet comportant support d'autodiagnostic, fiches outil, les principaux textes, webographie...



## SUIVI / ÉVALUATION

- L'évaluation de la formation est faite par les participants en fin de journée
- La validation des acquis de la formation se fera sous forme de présentation orale des autodiagnostic



## CONTENU

- ① Les obligations pour l'OF en général
  - Quelques rappels : La déclaration d'activité, le bilan pédagogique, les obligations comptables
  - Règles concernant la conformité des locaux, cas des intra et de la location de salles
  - Obligations en matière de communication et de transparence de l'offre
- ② L'action de formation et les obligations contractuelles
  - Convention / contrat de formation, convention tripartite
  - Nouvelle définition et types d'actions de formation
  - Les conditions de validité des actions de formation
  - Fixation du prix et facturation des prestations
  - Justification et évaluation de l'action de formation
- ③ Obligations vis-à-vis du stagiaire
  - Les nouvelles obligations : positionner, personnaliser, évaluer...
  - Les informations et documents à remettre (formalisme et mentions obligatoires)
  - Les nouvelles règles en matière de protection des données (RGPD)
  - La protection sociale du stagiaire
- ④ Les formateurs/intervenants
  - Qui peut être formateur ?
  - Les différents statuts (CDD, CDI, CDII, Indépendant, occasionnel...). Avantages / inconvénients
  - L'obligation de formation continue des formateurs
  - Les règles applicables à la sous-traitance
- ⑤ Obligations vis-à-vis des autres acteurs : financeurs, employeurs
- ⑥ Les différents contrôles : Qui ? Quand ? Comment ?
- ⑦ Récapitulatif général sur les infractions et les sanctions

## Infos

### Documents remis en fin de formation :

Attestation de fin de formation et attestation de réalisation de l'action de formation

Durée : 1 journée de 7 heures

Tarif : en intra uniquement (nous consulter)

Dates et lieu : nous consulter

Formatrice : Isabelle RAYNAUD, consultante et formatrice depuis plus de 15 ans, spécialisée dans l'accompagnement des OF et leur mise en conformité

**FORMA**  
COMPÉTENCE

 Datadock | Organisme référencé

 forma-competence.fr

 contact@forma-competence.fr

 06 17 75 35 43  06 65 92 29 77